

Pies-grièches

Qui sont-elles ?

Les Pies-grièches sont des passereaux aux couleurs contrastées, d'une taille allant d'un gros moineau au Merle, dotés d'une queue relativement longue, d'un bec légèrement crochu à son extrémité et d'un bandeau noir caractéristique sur l'œil.

Chacune des 5 espèces nicheuses en France a une écologie bien particulière mais toutes sont liées aux milieux prairiaux ouverts parsemés d'arbres ou de buissons, supports des nids et des postes d'affût pour la chasse (les clôtures et lignes téléphoniques sont aussi particulièrement appréciées!). Essentiellement insectivores, elles peuvent consommer des proies de taille et de poids presque aussi importants qu'elles (micro-mammifères, lézards, passereaux) ! Trois espèces sont migratrices trans-sahariennes alors que les 2 plus grosses (Pies-grièches grise et méridionale) sont sédentaires.

Exceptée la Pie-grièche écorcheur, elles sont toutes menacées de disparition et font l'objet d'un Plan National d'Actions. La région Auvergne-Rhône-Alpes est concernée par 3 des 4 espèces du PNA (Pie-grièche méridionale, Pie-grièche grise, Pie-grièche à tête rousse). Les plateaux du nord du Massif central abritent aujourd'hui la quasi-totalité de la population française de Pie-grièche grise !

le saviez-vous ?
La Pie-grièche à poitrine rose a disparu d'Auvergne en 1961, et de Rhône-Alpes en 1972. Autrefois commune dans plusieurs régions françaises, il reste aujourd'hui moins de 30 couples en France (dans l'Aude et l'Hérault) !



Le bocage, un habitat favorable à la Pie-grièche grise

Populations, enjeux et actions menées en région Auvergne-Rhône-Alpes

Le PNA en faveur des pies-grièches vise à :

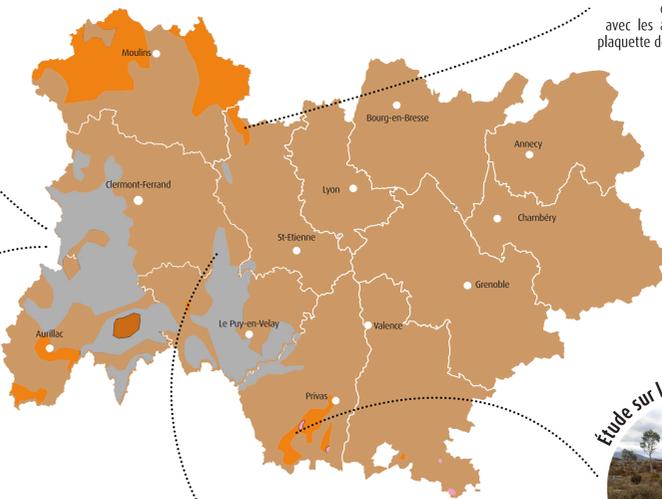
- l'amélioration des connaissances sur la répartition et les effectifs des quatre espèces concernées en France,
- l'identification, au niveau de chaque région, des principaux bastions pour les différentes espèces,
- la réalisation de suivis spécifiques et d'études scientifiques,
- la mise en œuvre d'actions concrètes sur l'ensemble des facteurs et paramètres responsables du déclin des pies-grièches pour assurer le maintien ou la restauration des habitats,
- l'initiation d'un programme de sensibilisation et la recherche d'une collaboration internationale.



Les plateaux du Massif central accueillent aujourd'hui la quasi-totalité de la population française de PG grise en déclin, inférieure à 1 000 couples ! 4 noyaux de populations de PG grise (63-42) font l'objet d'un suivi de la reproduction et d'une étude portant sur les relations oiseaux/milieux.



Mené sur la population du Roannais (42) en 2017, un inventaire protocolé de la population du bocage bourbonnais (03) a permis d'identifier les principaux noyaux d'intervention du CEN Allier et de la Mission haies avec les agriculteurs concernés, et de leur diffuser une plaquette de sensibilisation.



Sources de donnée : Visionnaire (période 2010-2017)



Un inventaire de la répartition des territoires de la PG à tête rousse a été mené en fonction des secteurs de garrigues ayant brûlé dans un passé proche puis celles bénéficiant d'un pâturage hivernal.



Mise en œuvre d'un observatoire et d'un plan d'action en faveur de la Pie-grièche grise dans la plaine d'Ambert (63) développé par le PNR Livradois-Forez : cartographies des domaines vitaux des couples et de leurs habitats, concertation élus-mission haies-exploitants agricoles pour la plantation d'arbres isolés, conférences-animations sur le terrain,...

le projet ELEVE («Eleveurs/Vétérinaires/Environnement») initié en 2017 et porté par le Groupe Technique Vétérinaire Auvergne vise à évaluer l'impact des produits antiparasitaires sur l'environnement, dont les Pies-grièches.

Un partenariat indispensable avec le monde agricole...

L'intensification des pratiques agricoles constitue la première cause de disparition des populations de Pies-grièches. La déprise agricole dans d'autres secteurs peut également pénaliser ces espèces, par exemple la fermeture des garrigues méditerranéennes par abandon du pastoralisme traditionnel. La conservation des Pies-grièches est donc dépendante du maintien d'une agriculture extensive et des petits éléments du paysage (buissons, haies, murets). Un soutien, aux agriculteurs pour le maintien de pratiques favorables, et à la restauration d'habitats dégradés, doit être poursuivi.

L'artificialisation des sols et l'appauvrissement du paysage privent également les Pies-grièches de leurs milieux de vie. La prise en compte de ces espèces menacées dans les projets d'aménagements et d'infrastructures doit être développée.

En parallèle, une meilleure évaluation des populations et leur suivi à long terme doivent être assurés afin de mesurer les effets des mesures prises en faveur de leur conservation.

Enfin, il est important de fédérer le réseau d'acteurs par entité biogéographique pour mener des actions sur ces espèces, notamment sur le Massif central pour la Pie-Grièche grise.



Les Pie-grièches, compagnes des troupeaux !

Des espèces menacées, dépendantes d'une agriculture respectueuse de l'environnement !

